

66512, Alpes-Maritimes = 1876

Alpes Maritimes



Archives
no
Carton 1-6.
Archives
du Sénat

Elections de 1876

- Procès-verbal des opérations.
- Liste des électeurs sénatoriaux
- Tableau indiquant les résultats de l'élection des députés et des suppléants
- Liste d'émargement (2 bureaux)
- 1 feuille de dépouillement de scrutin.

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,
à *Nice*, pour élire Deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous⁽¹⁾ *Pierre Masius*
Alban Olivier Président du tribunal Civil
du tribunal de première instance de *Nice Alpes maritimes*, nous sommes
rendu dans la salle du conseil Général, à l'hôtel de la Préfecture
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués
au département des *Alpes Maritimes*, par l'article 2 de la loi constitutionnelle
du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. *Gayet Antoine* (délégué de *Nice*), né le 12 *juin* 1812
- M. *Durandy Adolphe* (conseiller Général), né le 11 *juin* 1820
- M. *Blanchi Adolphe* (délégué de *Rosier*), né le 4 *Avril* 1849
- M. *Astruc Leandre* (maire d'Apprentement *délégué*), né le 6 *Janvier* 1848

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Blanchi Pierre*
maire et Délégué de Peille, électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) : *Decide qu'il n'y avait qu'une seule section.*

1 ^{re} Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 ^e Section, —	—	—	—
3 ^e Section, —	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1^{re} SECTION.
et unique

{	Président.	M. (2) <i>Henry Lefevre Deputé</i>
		M. <i>Pandouin Francois delégué de Boquette / Bar</i>
	Scrutateurs.	M. <i>Pandouin Joseph delégué de Entraineux</i>
		M. <i>Derron August delégué de Puyol-Monchaux</i>
		M. <i>Gaylin André delégué de La croix</i>

2^e SECTION.

{	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.

3^e SECTION.

{	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.

4^e SECTION.

{	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.

5^e SECTION.

{	Président.	M.
		M.
	Scrutateurs.	M.
		M.

6^e SECTION {
Président | M.
Scrutateurs { M.
M.
M.
M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *Deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre ⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section. <i>St. unique</i>	205	205.
2 ^e idem				
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
TOTAUX	205	205

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										
				M. <i>Siéridi Dofly</i>	M. <i>Joseph Garnier</i>	M. <i>Joseph Roubaud</i>	M. <i>Seize Fessard</i>	M.	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} section														
2 ^o idem.....														
3 ^o idem.....														
4 ^o idem.....														
5 ^o idem.....														
6 ^o idem.....														
TOTAUX.....	<i>Deux cent cinq</i>	<i>Deux cent cinq</i>	<i>Neuf</i>	<i>Cent vingt cinq</i>	<i>Cent vingt un</i>	<i>Quatre vingt six</i>	<i>Seize</i>	<i>Seize</i>	<i>Seize</i>	<i>Seize</i>	<i>Seize</i>	<i>Seize</i>	<i>Seize</i>	<i>Seize</i>
				121	121	98	17	17	17	17	17	17	17	17

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	<i>207</i>
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	<i>205</i>
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	<i>205</i>

Calcul de la majorité absolue. *103*

Nombre de votants ⁽¹⁾	<i>205</i>
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	<i>0</i>

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés. *205*

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾..... *103*

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Diendi Defly	Cent vingt cinq	125
M. Joseph Garnier	Cent vingt un	121
M. Joseph Bonboud	Quatre vingt dix huit	98
M. Desire Ferand	Quarante sept	47
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(2) En indiquer la nature et les annexes parafés. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M⁽³⁾ Diendi Defly et Monsieur Joseph Garnier ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ont été proclamés sénateurs.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Première décision. Le bureau électoral sénatorial, après avoir pris l'avis conforme du bureau de vote, a admis à voter Monsieur Ferry Leon suppléant du délégué sénatorial de la Commune de Neuchâtel arrondissement de Nive qui s'est présenté pour exercer le droit de vote à la place du délégué J. Ste Otto, porteur d'une lettre du dit délégué en date du 26 Janvier 1876 par laquelle Monsieur Otto prévenait son suppléant que son état d'indisposition l'empêcherait de se rendre à Nive à l'époque fixée pour le scrutin, et lui transmettait en même temps la lettre de convocation que le suppléant a eu effet d'apporter et qui lui a été rendue afin qu'il put obtenir l'avis. La lettre d'avis de Monsieur Otto a été au contraire retenue et jointe au procès verbal, après avoir été signée et parafée conformément à la loi.

Seconde décision. Le bureau électoral sénatorial a admis malgré l'avis contraire exprimé par le bureau de section de Monsieur Chabert J. Ste délégué de la Commune de Quilhem a déposer son vote qu'un délégué n'est point élu conviqué et qu'aucune lettre de convocation n'est adressée au suppléant délégué Monsieur Bonnefoy Louis Auguste, lequel présente l'instance à exercer ses droits, résultant d'après lui de la lettre de convocation qu'il avait reçue le 29 Janvier 1876. Le Bureau a préféré le délégué à son suppléant par le motif que le délégué a défaut de lettre de convocation justifié de sa qualité et de son acceptation par la production de la copie dûment signifiée du procès verbal constatant la notification qui lui avait été faite de son élection le 17 Janvier 1876 et son acceptation immédiate, le bureau électoral estimant que cette acceptation immédiate est d'ailleurs constatée désignant le délégué de renouveler cette même acceptation dans le délai de cinq jours entre les mains de Monsieur le Préfet. — Que le droit de vote acquis au délégué par son acceptation constatée n'a pu être anéanti par suite d'une erreur commise ou du retard qui aurait été apporté à faire connaître à l'autorité préfectorale l'acceptation du délégué Chabert, en conséquence le bureau a décidé que le nom du délégué serait inscrit sur les listes d'émargement, et que son vote serait reçu à la place de celui du suppléant, ce qui a eu lieu; la lettre de convocation faite au suppléant et la copie de la notification de l'élection, ont été retenues et jointes aux présents, après avoir été parafées et signées conformément à la loi.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINGS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} section.....				
2 ^e idem.....				
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
TOTAUX.....				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 ^{re} section.....																				
2 ^e idem.....																				
3 ^e idem.....																				
4 ^e idem.....																				
5 ^e idem.....																				
6 ^e idem.....																				
TOTAUX.....																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
 ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

[Large handwritten signature or scribble at the top of the page]

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *deux* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s ~~3 et 4~~ à 3 bis, les listes d'emargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s 4 à 4 bis, les feuilles de pointage.

Sous les n°s — à —, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s 5, 6 à 7, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

1. Lettre du délégué sénatorial J. St Otto à son suppléant Max Ferry le 20 janvier 1876.

2. Lettre de convocation au suppléant Dominique Louis Auguste d'Anglem le 20 janvier 1876. 3. Extrait du procès verbal de motivation de l'élection faite au sieur Chabert J. St élu délégué du conseil municipal de la commune d'Anglem fait le 17 janvier 1876.

Le Président :

Les Membres du bureau :

Alban Olivier

Le Secrétaire :

Blanchet

Ant. Gayet

*Blanchet
L'Astruc*

A. 2.

MODÈLE N° 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

des Alpes-Maritimes

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Agnelli Joseph	délégué d'Isola	Matton Marc-Émile	
2	Aillaud Balhazar	is de Scione	Belland Émile	
3	Allardi avocat	Conseiller général		
4	Allardi Notaire	Conseiller d'arrond ^t		
5	Allègre Martin	délégué du Pouchet	Civatte Joseph	
6	Alziary Célestin maire	is de Roqueforton (P. C.)	Alziary Napoléon	
7	André Justin	is d'Amirat	Buffe Benjamin	
8	Andréis Jean	is de Bonson	Blanc Alphonse	
9	Arbaud Victor	is de Sierrefeu	Bellon J ^m B ^e	
10	Arbussel Frédéric	suppléant de Chateau- neuf d'Estournen		Le délégué titulaire a refusé.
11	Arnaud Charles	délégué de Mottoris	Inard Joseph	
12	Arnulf Louis	délégué de l'Enarim	Fulconis Hippolyte	
13	Astrandro Léandre	délégué d'Aspremont	Clerissi Joseph	
14	Aubert Ambroise	is de Chiéry	Morris Joseph	
15	Audoli Baptiste	is d'Honse	Matheudi Baptiste	
16	Audoly Constant D ^e M ^o Villars	Conseiller d'arrond ^t		
17	Audoulet Henri Auguste	délégué de Bezaudun	Issert Emmanuel	
18	Augier Frédéric	is de St-Vallier	Merle Louis Alphonse	
19	Augier Jean Honoré	is de St-Antoine	Amiel Joseph	
20	Auguier maire de La Ferme	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Barbera ange	délégué de la Turbie	Barral, Jean B ^{te}	
22	Barelli Jean Paul	is de Gréolières	Mallet, Balthazar	
23	Barraja Marc autarne	is de Berre	Cristini Louis	
24	Barriera Louis avocat, rue Delille ?	Conseiller d'arrond ^t		
25	Barriera Louis	délégué de Livons	Giletta Boniface	
26	Baudoin fr ^{ois} Joseph	is de la Roque sur var	Raynaud, Charles	
27	Baudoin fr ^{ois} Antoine	is d'Entrevaux	Autheman Adolphe	
28	Baylon Jean André	is de Pauil	Carlon Honoré	
29	Bel Joseph	is de Vallauris	Girard, Euphrasie	
30	Belleud François	is de St-Léger	David Pierre	
31	Bernard, Jean Étienne	is de St-Suban	Pascal Jean Étienne	
32	Bertrand, Alphonse	is de Gars	Gras fr ^{ois} Juvénal	
33	Bertrand, Guillaume	is de Morgins	Vial Pierre	
34	Bessat, avocat à Aix	Conseiller Général		
35	Besson, Raoul	délégué de Puget-Rostang	Lautard Louis	
36	Blanc, Benjamin	is de Rigaud	Chomrossin Paulin	
37	Blanchi Adolphe	is de Rous	Ferant Joseph	
38	Blanchi Pierre maire	is de Scilla	Blanchi Louis	
39	Bonfiglio	Conseiller Général rue Cassini 11		
40	Bommesoy Louis Auguste	Suppléant d'Asiglian		Le délégué titulaire n'a pas fait connaître s'il accepte.
41	Borrighione Alfred rue du Fort n ^o 13	Conseiller Général		
42	Bosano, Edouard	délégué de Menton	Gona Luc	
43	Bottone Euphrasie	is de Touran	Boufante Thomas	
44	Broc, Barthélemy	is de St-André	Daniel fr ^{ois} B ^{te}	
45	Bruny, Victor maire	is de Giletta	Raynaud, François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Bueil Joseph	Délégué de Boubion	Ramini Florentin	
47	Cachiardy Le Baron	is de Breil	Cottalorda Charles	
48	Camous Joseph	is de Chateaufort 2. Contes	Cattani Claude	
49	Camous Joseph	is de Reillon	Millo J ^m B ^{te}	
50	Carlavan Antoine mairie d'Opio	Conseiller d'arrond ^t		
51	Carlavan Louis	Délégué d'Opio	Chauve Honoré	
52	Carlavan Maximin	is du Bar	Cresp Jacques J th	
53	Castelli André adj ^t	is de Contes	Gaviglia André	
54	Caraher Jean Honoré	is de Sigomas	Chauve Raymond	
55	Ciais Jean Bapt ^{te} prop ^{re} à Valdebonne	Conseiller d'arrond ^t		
56	Chandol Lazare	Délégué de Coudon	Brun Jean B ^{te}	
57	Cauvin Clément avocat à Cour Escarim	Conseiller d'arrond ^t		
58	Chauvain Pierre J th maître hôtel Chauvain	is		
59	Chiris Léon	Député et Conseiller général à Grasse		
60	Ciando Le Docteur maître Victor, 50 rue	Conseiller Général		
61	Ciando Etienne	Délégué de St Laurent	David Joseph	
62	Clergue Emmanuel	is de Carros	Olivier François	
63	Dalmas Antoine	is d'Aseros	Alziari Joseph	
64	Dalmas Marcellin	is d'Aurave	Toche Jean B ^{te}	
65	Dalmassy Jean	is de Sigale	Lenchenat Joseph	
66	Daniel Félix mairie	is de Lieveche	Daniel Antoine	
67	Daumas Louis	is de Consigudes	Plesent Louis	
68	Daveo Notaire mairie de Socorge	Conseiller d'arrond ^t		
69	Daver Jean B ^{te}	Délégué de Cabris	Lavenne Etienne Elié.	
70	Devaye Henri	is du Cannet	Cestini Charles	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
71.	Drogoul, Joseph	délégué de la Seine	Authier, Joseph	
72.	Durandy, Adolphe notaire à Marie de Guillaume	Conseiller d'arrondt		
73.	Durandy, Eugène rue St. Michel, 12 à Paris	Conseiller Général		
74.	Emelina, Jean B ^{te}	délégué de Malaussène	Ceissac, Étienne	
75.	Emelina, avocat	Conseiller général		
76.	Escossier, Antoine	délégué des Forges	Octobon, Jean Joseph	
77.	Escossier, avocat rue St. François de Saule, 26	Conseiller Général		
78.	Euzière, marcelin Pharmacien à Venne	Conseiller d'arrondt		
79.	Faisolle, Marie	délégué de Caille	Pellegrin, Étienne	
80.	Faraut, Auguste avocat place Garibaldi, 3	Conseiller général		
81.	Faraut, Marie rue St. François de Saule, 12	Conseiller d'arrondt		
82.	Faraut, Hospice	délégué de Marie	Cestoris, Joseph	
83.	Faraut, J ^m B ^{te} notaire à Suzet	Conseiller d'arrondt		
84.	Faraut, Antoine	délégué de Villeneuve Loubet	Bellissime, Léon	
85.	Faraut, le Colonel	Conseiller général		
86.	Florey, J ^m B ^{te}	délégué de Cignères		Le suppléant n'a pas fait connaître s'il accepte
87.	Fornari, Jean Monton	Conseiller d'arrondt		
88.	Franco, Victor	délégué de Belvédère	Castellan (Adolphe)	
89.	Frédry, Maurice	is de Roquesteron de Courgeault	Frédry, Jean Bapt	
90.	Frontin, Louis	is de Gourdon	Languier, Barthélemy	
91.	Funel de Clausonne	is de Biot	Cavasse, Auguste	
92.	Gaimard, Félix D ^m m. à Guillaume	Conseiller d'arrondt		
93.	Garbier, Honoré	délégué de La Gaude	Dalons, Antoine	
94.	Garent, Paul du 130	délégué de Courrette	Euzière, Désiré	
95.	Garidelli, Christophe	is de Castagnes	Michel, Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Garnier Jacques	délégué du Broc	Civatte Camille	
97	Gasiglia François <i>adjt</i>	is de Duranus	Carlou Antoine	
98	Gastaud Alexandre	is d'Esugnolles	Rebuffel Louis	
99	Gastaud J ^m B ^{te}	is de Rovert	Escoffier Jean	
100	Gastaud Scipion	is de Courrette du Château	Miquelis François	
101	Gazan Eugène <i>prop^{re} Vallauris</i>	Conseiller d'arrondissement		
102	Gayet Antoine	délégué de Nuis	Bris Joseph	
103	Gente Calixte	is de Ruyet-Ethimer	Corporandy Honoré	
104	Gente Joseph <i>D^r Ab. à St Etienne</i>	Conseiller d'arrond ^t		
105	Geoffroy Alexandre <i>notaire à Valauroux</i>	is		
106	Gilli Honoré maire	délégué de Couraze	Reglion Antoine	
107	Gilly Jules <i>route de Villefranche</i>	Conseiller général		
108	Ginney Jean	délégué de Guillaumes	Robert Jean B ^{te}	
109	Giordan Marie	is de Villefranche	Mangiapan Hippolyte	
110	Girard J ^m B ^{te} <i>maire de Lanne</i>	Conseiller d'arrond ^t		
111	Giraud Eugène	délégué de Valbonne	Barestte Alphonse	
112	Giraud Jean	is de Symeinaude	Chicusse Metelin	
113	Giraud Gustave	is de Cagnes	Nicolas Joseph	
114	Guige Maire	is de Valdeblore	Richier François	
115	Goby Auguste	is de Grasse	Raynaud-Laugie	
116	Graglia André	is de la Croix	Michel Josphin	
117	Guibert Charles	is de Coët de Paul	Terre Joseph	
118	Guerby Auguste	is de Cignes	Auhan Felicien	
119	Guerin Marie	is de Bouyon	Michel Paul Auguste	
120	Guigo Vincent	is de Venanson	Guignon Joseph de Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Guignonis bonvic	délégué de Roguillière	Corvet, Surie	
122	Henry, à Mouyins	Conseiller d'arrond ^t		
123	Isnard, Antoine	Délégué de Cuébris	Boyer Louis	
124	Isnard, Edouard	Conseiller d'arrond ^t		
125	Isnard, François	délégué de St-Laurent		Le suppléant n'a pas fait parvenir son acceptation
126	Isard, Théophile maire	is de Bairols	Blanc François	
127	Issaurat, maire	is de Mandelieu	Bum, Instituteur	
128	Issautier Améon	is de St-Dalmas le Selvaige	Issautier Marius	
129	Joseph, Louis Jean	is de Mouans-Sartoux	Lions, Charles Marius	
130	Toulian, Josephin	is de Courmes	Toulian Thomas	
131	Laugier, Ferdinand	is de Brixencourt	Bourrihon Antoine	
132	Laugier, Jean Bte	is d'Ardon	Funel, Edouard	
133	Laurenti Auguste	Conseiller d'arrond ^t		
134	Layet, Antoine	délégué de Roguillière	Morle Honoré Jh	
135	Layet à St-Paul	Conseiller général		
136	Lefèvre Henri	Député		
137	Lions, Jean ant ^{re} maire St-François de Saule 3	délégué des Mijouls	Bellon, Surie Marius	
138	Lions, Paulin	is de Collongues		Le délégué du délégué, qui avait fait l'objection protestation, a été validé le 26 Janvier, de suppléant à la p ^{te} et date 16.
139	Louche, Adolphe	is de Draps	Delcuse Joseph	
140	Maloussena f ^{lor}	Président du Conseil général		
141	Mallet, Honoré	délégué de Chataignes du Bar	Allègre Christophe	
142	Mansueti Charles	Conseiller d'arrond ^t Place Sanitaldi 14		
143	Martin, Claude	délégué de Courgouls	Garguet Marius	
144	Massina, Maurice	is de St-Blaise	Raynaud Clément	
145	Massura Edouard	is de Courrette de Lesens.	Montura Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Mattéoli Marie autome	délégué de St Martin Lantosque	Airaudi Raymond	
147	Mauran, Autome marie	is d'Auribeau	Chautard Gustave	
148	Maure, Docteur à Grasse	Conseiller général		
149	Maurat, mandis	délégué de Venes	Isnard, Henri Louis	
150	Medecin, Jaspard maire de Menton	Député, Conseiller Général		
151	Michelis Joseph maire	délégué de Pimplas	Caillot, Félix	
152	Missonier, Jean maire	is de St Martin du Var	Martiny, Maurice	
153	Mougins de Roquefort à Aix	Conseiller général		
154	Mouton Célestine	délégué de St Ezaire	Bonhomme Auguste	
155	Navello, Séraphin	is de Falicon		le suppléant a refusé
156	Olivari Félix notaire à Coët de Beuil	Conseiller d'arrondt		
157	Olivari Joseph	délégué de la Cour	Roux Charles	
158	Olivari Séraphin	is d'Utelle		le suppléant n'a pas fait parvenir son acceptation. idem
159	Olivier Joseph	is de St Martin d'Entraunes		
160	Otto, Jean Ste	is de Roquebrune	Ferry Léon	
161	Panisse Jacques maire	is de la Roquette de Cannes	Panisse Jacques adjt	
162	Passeron, Joseph	is de Lantosque	Berton Jules	
163	Pastoris Hippolyte	is de Sospel	Boufante Emmanuel	
164	Pastoris Léonie avocat à Sospel	Conseiller d'arrondt		
165	Peglion Louis	délégué de Castillon	Blancardi Philippe	
166	Pelissier Denys	is de Coarncourt	Paul Eugène	
167	Pellonnais maire de Lafranville	Conseiller général		
168	Rabuis, Camille	délégué de Cassols	Fumel Prosper	
169	Raimondi Emile	is de Gorbio	Rocca Jean Ste	
170	Rapet Joseph docteur	is de St Paul	Issert Jean Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Raybaud Camille	délégué de la Colle	Layet Henri Joseph	
172	Raynaud Auguste maire de Mieu	Conseiller général		
173	Raynaud Charles	délégué de Gattières	Ardoin Louis Auguste	
174	Raynaud Henri Louis	is de Seranon	Ribuffel Casimir	
175	Regis Aléstin	is de Clans	Massiera Ephise	
176	Reibaud Félix	is d'Antibes	Bernaud Jean Joseph	
177	Ribot Marius proprié- taire à St Sauron	Conseiller d'arrond.		
178	Richeris Marie à Belvédère	is		
179	Rigal, banquier à Carmes	Conseiller général		
180	Robert, Hilarion	délégué de Daluis	Aillaud Jean Bte	
181	Robini Charles	is de la Bollone	Gautier Alexandre	
182	Roissard de Bellet promenade des anglais	Conseiller général		
183	Roubaud Marie de Grasse	id.		
184	Roumieu Auguste	délégué de Sallagriffon	Thomel, Antoine	
185	Roure Claude Zacharie	is de Valderoure	Geoffroy, Maxime Digne	
186	Roustan Aimé	is de Carmes	Jeancard Léon	
187	Roux Amédée	is de Villars	Tardeil, Joseph	
188	Roux Romain	is d'Eze	Figuera, César maire	
189	Rovery Eugène	is de St Etienne	Cossa, Joseph	
190	Rue Ferdinand maire de Bouyon	Conseiller d'arrond.		
191	Sappia, Patrice	délégué de Corsot Escarène	Barralis Raphaël	
192	Sardou Antoine	is de Mas	Baud, Joseph Marie	
193	Sarre Henri	is de Siestas	Bris, Louis	Élection du délégué contestée - a été annulée par arrêté du Conseil d'arrond. Tribunal de St Jean
194	Scoffier Antoine	is de la Trinité	Conso, Claude	
195	Scoffier Maurice avocat à Mieu	Conseiller d'arrond.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Seneguiès Paul Juge de Paix à Grasse	Conseiller d'arrondissement		
197	Sigaud, Paul Joseph	délégué de Colomars	Castiglia, Etienne	
198	Chaon, Docteur rue Massonia	Conseiller général		
199	Liberti, Sébastien	délégué de Castellon	Martin Jean Bte	
200	Toesca Jm Bte	ij de Saorge	Rosso Jules	
201	Toselli, Pierre	ij de Moulinet	Gasperini Vitor	
202	Trastour Jean Jules	ij de la ^{St-Jeannet} jeanne	Tombarel Maruis ferdinand	
203	Trouche Eugène	ij de Saorge	Baret Félix	
204	Trouche Joseph	ij de Villeneuve d'Entraunes	Nicolas Jean	
205	Truchi Jean Bte	ij de Luceram	Mathaudi Vitor	
206	Vedel (Comte de) Boulevard Malherbes, 89 à Paris	Conseiller Général		
207	Veran, Michel	délégué de St-Agnès	Raimon Augustin	

DÉPARTEMENT

des Alpes Maritimes

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS.

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Nice.</i>					
<i>Canton de Breil</i>					
<i>Breil</i>	<i>Le Baron Luchardy c.m.</i>	<i>accepte</i>	<i>Cottalorda Charles</i>	<i>accepte</i>	
<i>Fontvieille</i>	<i>Bottone Théophile maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Bonfante Thomas</i>	<i>accepte</i>	
<i>Saorge</i>	<i>Coessa M^{re} B^{te} c.m.</i>	<i>accepte</i>	<i>Rosso Jules c.m.</i>	<i>accepte</i>	
<i>Canton de Contes</i>					
<i>Berre</i>	<i>Barraja Marie Ant^{ne} c.m.</i>	<i>accepte</i>	<i>Cristini Louis c.m.</i>	<i>accepte</i>	
<i>Châteauvieux</i>	<i>Camous Joseph maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Cuthani Claude adjoint</i>	<i>accepte</i>	
<i>Coaraze</i>	<i>Gilli Honoré maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Regnon Antoine</i>	<i>accepte</i>	
<i>Contes</i>	<i>Castelli André adj.</i>	<i>accepte</i>	<i>Fasiglia André c.m.</i>	<i>accepte</i>	
<i>Drap</i>	<i>Louche Adolphe maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Deleuse Joseph</i>	<i>accepte</i>	
<i>Canton de l'Escarène</i>					
<i>Esarène (2^e)</i>	<i>Arnulf Louis c.m.</i>	<i>accepte</i>	<i>Fukonis Hippolyte c.m.</i>	<i>accepte</i>	
<i>Luciam</i>	<i>Truchi M^{re} B^{te} maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Mathaudi Victor adjoint</i>	<i>accepte</i>	
<i>Leille</i>	<i>Blanchi Marie maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Blanchi Louis</i>	<i>accepte</i>	
<i>Leillon</i>	<i>Camous Joseph maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Millo M^{re} B^{te} adjoint</i>	<i>accepte</i>	
<i>Couët de l'Esarène</i>	<i>Sappia Sabine maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Barralis Scipion c.m.</i>	<i>accepte</i>	
<i>Canton de Levons</i>					
<i>Aspremont</i>	<i>Astrando Léandre maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Clerissi Joseph adjoint</i>	<i>accepte</i>	
<i>Castagnès</i>	<i>Gari deli Christophe maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Michel Louis adjoint</i>	<i>accepte</i>	
<i>Colomars</i>	<i>Sigant Paul Joseph maire</i>	<i>accepte</i>	<i>Castiglia Étienne c.m.</i>	<i>accepte</i>	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Durans	Gariglia ^{maire} _{adjt.}	accepte	Carlon, ^{maire} _{c. m.} antoine	accepte	
Levens	Barriera ^{maire} _{c. m.} Louis	accepte	Gilletta ^{maire} _{adjt.} Bonifacio	accepte	
Roquette (La)	Boidoin ^{maire} _{feu Joseph} Jean	accepte	Raynaud Charles _{c. m.}	accepte	
St. Blaise	Massina ^{maire} _{c. m.} Maurice	accepte	Raynaud, ^{maire} _{c. m.} Alimint	accepte	
St. Martin du Var	Moissonier, ^{maire} _{c. m.} François	accepte	Martiny ^{maire} _{c. m.} Maurice	accepte	
Tourrette	Massiera, ^{maire} _{c. m.} Edouard	accepte	Montura ^{maire} _{c. m.} Joseph	accepte	
Canton de Menton					
Castellar	Liberti ^{maire} _{c. m.} Septime	accepte	Martin, ^{maire} _{adjoint} ^{m. Bte}	accepte	
Gorbio	Raimondi ^{maire} _{c. m.} Emile	accepte	Rocca, ^{maire} _{c. m.} Jean Bte	accepte	
Menton	Bosano, ^{maire} _{c. m.} Edouard	accepte	Pena, ^{maire} _{c. m.} Luc	accepte	
Roquebrune	Otto, ^{maire} _{c. m.} Jean Bapte	accepte	Ferry, ^{maire} _{c. m.} Lion	accepte	
St. Agnes	Veran, ^{maire} _{c. m.} Michel	accepte	Raimon ^{maire} _{c. m.} Augustin	accepte	
Canton de Nice Est					
Nice	Gayet, ^{maire} _{c. m.} Antoine	accepte	Bris, ^{maire} _{c. m.} Joseph	accepte	
Canton de Nice ouest					
Falicon	Navello ^{maire} _{c. m.} Sraphim	accepte	Navello, ^{maire} _{c. m.} Sire	?	
St. André	Broc, ^{maire} _{c. m.} Barthélemy	accepte	Daniel ^{maire} _{c. m.} ^{m. Bte}	accepte	
Trinité (La)	Scoffier, ^{maire} _{c. m.} Antoine	accepte	Corso, ^{maire} _{c. m.} Claude	accepte	
Canton de St. Martin Lantosque					
Belvédère	Franco, ^{maire} _{c. m.} Victor	accepte	Castellan, ^{maire} _{c. m.} Adolphe	accepte	
Bollène (La)	Robini, ^{maire} _{c. m.} Charles	accepte	Gautier, ^{maire} _{c. m.} Alexandre	accepte	
Roquebillière	Guignonis, ^{maire} _{c. m.} Honoré	accepte	Cervel, ^{maire} _{c. m.} Sire _{adjt.}	accepte	
St. Martin Lantosque	Mattaudi, ^{maire} _{c. m.} Sire _{antoin.}	accepte	Airaudi, ^{maire} _{c. m.} Raymond	accepte	
Venanson	Guigo, ^{maire} _{c. m.} Vincent	accepte	Guignonis, ^{maire} _{c. m.} Joseph _{de Louis}	accepte	
Canton de Sospel					
Coastillon	Peglion, ^{maire} _{c. m.} Louis	accepte	Blancardi, ^{maire} _{c. m.} Philippe	?	
Moulinet	Coselli, ^{maire} _{c. m.} Sire	accepte	Gasperini, ^{maire} _{c. m.} Victor	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Iospyel Canton d'Utelle	Pastoris Hippolyte maire	accepte	Bonfante Emmanuel adj.	accepte	
Lantosque	Passeron Joseph maire	accepte	Berton Jules adj.	accepte	
Utelle	Olivari, siraphim ancien métre	accepte	Maloussena hyacinthe feron	?	
Canton de Villefranche					
Eze	Roux, Romain c. m.	accepte	Fighiera César maire c. m.	accepte	
Turbie (La)	Barbera Ange	accepte	Barral, J ^m . B ^{te} c. m.	accepte	
Villefranche	Giordan, Sirey adj. Arrondissement de Grasse.	accepte	Mangiapan hippolyte c. m.	accepte	
Canton d'Antibes					
Antibes	Reibaud Félix maire	accepte	Bernard, Jean J ^h c. m.	accepte	
Biot	Funel de Clausonne maire	accepte	Lavasse Auguste c. m.	accepte	
Yllaauris	Bel. Joseph c. m.	accepte	Girard, Ghispule c. m.	accepte	
Canton du Bar					
Bar (Le)	Carlavan Maximin maire	accepte	Cresso, Jacques J ^h c. m.	accepte	
Causols	Rabuis, Camille maire	accepte	Funel Prosper c. m.	accepte	
Châteauneuf	Mallet Honoré maire	accepte	Alligre Christophe	accepte	
Courmes	Joulian Joseph c. m.	accepte	Joulian, Thomas	accepte	
Gourdon,	Frontin, Louis c. m.	accepte	Langier, Barth ^l . c. m.	accepte	
Opio	Carlavan Louis J ^h . adj.	accepte	Chauve Honoré c. m.	accepte	
Roquefort	Layet Antoine maire	accepte	Merle, Honoré J ^h adj.	accepte	
Rouret (Le)	Alligre Martin maire	accepte	Civatte, Joseph c. m.	accepte	
Tourrette	Parent, Saul maire	accepte	Euzière, Désiré adj.	accepte	
Valbonne	Graud, Eugène maire	accepte	Baresté, alphonse c. m.	accepte	
Canton de Carnes					
Carnes	Roustan Aimé c. m.	accepte	Jeancard, Léon c. m.	accepte	
Le Carnet	Devaye, Sirey c. m.	accepte	Cessin Charles c. m.	accepte	
Mandélieu	Issaurat maire	accepte	Bum Instituteur	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mouans-Sartoux	Joseph, Marie Jean adjt.	accepte	Lions, Charles, marie c. m.	accepte	
Mougins	Bertrand, Guillaume c. m.	accepte	Vial, Marie c. m.	accepte	
Roquette (La)	Panisse, Jacques maire	accepte	Panisse, Jacques adjt.	accepte	
Canton de Coursegoules					
Bezandun	Andoul, Marie Augustin, maire	accepte	Issert, Emmanuel c. m.	accepte	
Bouyon	Guérin, Marie c. m.	accepte	Michélis, Saul Augustin, c. m.	accepte	
Cipières	Flory, J ^m B ^{te} , adjt.	accepte	Martin, Marie	?	
Conséguères	Dumas, Louis maire	accepte	Lesent-Louis c. m.	accepte	
Coursegoules	Martin, Claude maire	accepte	Gasquet, marcelin c. m.	accepte	
Terres (des)	Escoffier, Antoine maire	accepte	Octobon, J ^m Joseph adjt.	accepte	
Triolères	Barelli, Jean Saul maire	accepte	Mallet-Balthazar c. m.	accepte	
Roquesteron	Fridy, Marius c. m.	accepte	Fridy, J ^m B ^{te} c. m.	accepte	
Canton de Grasse					
Auribeau	Mauran, Antoine Marie c. m.	accepte	Chautard, Gustave c. m.	accepte	
Grasse	Goby, Auguste adjt.	accepte	Raybaud-Langis c. m.	accepte	
Léognas	Cavalier Jean honori. c. m.	accepte	Chauve, Raymond c. m.	accepte	
Canton de St-Auban					
Aiglun	Chabert, J ^m B ^{te}	?	Bomefoy Louis Auguste, c. m.	accepte	
Amirat	André, Justin c. m.	accepte	Buffe, Benjamin c. m.	accepte	
Andon	Langis, J ^m B ^{te} c. m.	accepte	Tunel, Edouard c. m.	accepte	
Briançonnet	Langis Ferdinand c. m.	accepte	Bourillon Antoine maire	accepte	
Caille	Faissolle Marie adjt.	accepte	Pellegrin, Etienne c. m.	accepte	
Collongues	Lions, Saulin	?	?	?	Election contestée
Gars	Bertrand, Albertin maire	accepte	Gras, J ^m Journal c. m.	accepte	
Mas (de)	Sardou, Antoine maire	accepte	Bard, Joseph maire, c. m.	accepte	
Mujols (Les)	Lions, Jean Antoine c. m.	accepte	Bellon, Louis Marcellin, c. m.	accepte	
St-Auban	Bernard, Jean Etienne adjt.	accepte	Lascal, Jean Etienne c. m.	accepte	
Tallagriffon	Roumieu Auguste maire	accepte	Thomel, Antoine c. m.	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Seranon	Raynaud, Surie Louis c.m.	accepte	Rebuffel, Casimir c.m.	accepte	
Valderoure	Roure, Claude Zacharie - c.m.	accepte	Geoffroy, Maximin Desiré c.m.	accepte	
Canton de St Vallier					
Cabris	Daver, 7 ^m 1/2 ^{te} maire	accepte	Laverne, Etienne Elié c.m.	accepte	
Escagnolle	Gastaud, Alexandre c.m.	accepte	Rebuffel, Louis c.m.	accepte	
Peymeinade	Giraud, Jean maire	accepte	Chicousse, Michel c.m.	accepte	
St Cezaire	Mouton, Celestin c.m.	accepte	Bonhomme, Auguste c.m.	accepte	
St Vallier	Augier, Frédéric maire	accepte	Noerle, Louis Alphonse c.m.	accepte	
Tignes (S)	Guerby, Auguste maire	accepte	Autran, Julien c.m.	accepte	
Canton de Vence					
Broc (S)	Garnier, Jacques maire	accepte	Civatte, Camille c.m.	accepte	
Cagnes	Giraud, Gustave maire	accepte	Nicolas, Joseph adj ^t	accepte	
Carros	Clergue, Euménès c.m.	accepte	Olivier, François c.m.	?	
Colle (S)	Raynaud, Camille maire	accepte	Layet, Henri Joseph c.m.	accepte	
Guttieres	Raynaud, Charles maire	accepte	Ardoin, Louis Auguste c.m.	accepte	
Gaude (S)	Garbier, Honoré c.m.	accepte	Dalons, Antoine adj ^t	accepte	
St Jeannet	Trastour, Jean Jacques, maire	accepte	Combarel, Marius Ferdinand c.m.	accepte	
St Laurent	Isnard, François c.m.	accepte	Boniface, Esprit ?	?	
St Paul	Rapet, J ^h Louis maire	accepte	Yvert, François adj ^t	accepte	
Vence	Maurel, Marcel maire	accepte	Isnard, Henri Louis, adj ^t	accepte	
Villeneuve-Loubet	Ferand, Antoine c.m.	accepte	Bellissime, Surie c.m.	accepte	
Arrondissement de Tignes-Cheriseis.					
Canton de Guillaume					
Beuil	Baylon, Jean André c.m.	accepte	Carlou, Honoré maire	accepte	
Châteauvieux (Ent)	Comia, Thomas abbi	refusé	Arbeussel, Frédéric	accepte?	
Daluis	Robert, Vitalion c.m.	accepte	Aillaud, 7 ^m 1/2 ^{te} adj ^{ome}	accepte	
Entraunes	Paudoin, Joseph Antoine, maire	accepte	Autheman, Adolphe c.m.	accepte	
Guillaumes	Ginicy, Jean c.m.	accepte	Robert, 7 ^m 1/2 ^{te} c.m.	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Liône	Millard Balthazar c. m.	accepte	Bellier Clementin c. m.	accepte	
St Martin d'Entraunes	Olivier Joseph c. m.	accepte	Autman Jm Bte maire	?	
Sauze	Trouche Eugène instituteur	accepte	Baret Felix c. m.	accepte	
Villeneuve d'Ent Canton de Puget Chemiers	Trouche Joseph c. m.	accepte	Niolas Jean c. m.	accepte	
Asros	Dalmas, Antoine maire	accepte	Alziari, Joseph adjt	accepte	
Auvare	Dalmas, marcelin maire	accepte	Coche Jean Bte c. m.	accepte	
Croix (La)	Graglia, André c. m.	accepte	Michel, Zephrin c. m.	accepte	
Penne, (La)	Drogoul, Joseph adjt	accepte	Authier Joseph c. m.	accepte	
Puget-Rostang	Besson Raoul c. m.	accepte	Lautard, Louis c. m.	accepte	
Puget-Chemiers	Gente Calixte maire	accepte	Corporandy honore c. m.	accepte	
Rigaud,	Blanc Benjamin maire	accepte	Champosin Paulin c. m.	accepte	
St-Leger Canton de Roquefort	Bellier, Francois c. m.	accepte	David, Sini, maire	accepte	
Bonson	Andreis, Jean, maire	accepte	Blanc Alphonse adjt	accepte	
Cuebris	Imard, Antoine maire	accepte	Boyer Louis c. m.	accepte	
Gilette	Bruny, Victor maire	accepte	Raynaud, Francois c. m.	accepte	
Pierrefeu	Arbaud, Victor maire	accepte	Bellon, Jm Bte adjoint	accepte	
Revest	Gastaud, Jean Bte maire	accepte	Ecoffier, Jean c. m.	accepte	
Roquefort	Alziary, celestin maire	accepte?	Alziary napoléon l'adjoint	accepte	
St-Antonin	Augier Jean Honore maire	accepte	Amiel Joseph c. m.	accepte	
Sigale	Dalmassy, Jean maire	accepte	Lenchinat, Joseph adjoint	accepte	
Coudon	Chaudol, Lazare maire	accepte	Bum, Jean Bte adjoint	accepte	
Courmette-du-Château Canton de St-Genes	Gastaud, Seraphin c. m.	accepte	Miquelis, Francois c. m.	accepte	
Isola,	Agnelli, Joseph c. m.	accepte	Matton, Marcellin c. m.	accepte	
St-Dalmas-le-Silvage	Issautier, Simon c. m.	accepte	Issautier, marins c. m.	accepte	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Etienne	Roverg, Eugène maire	accepte	Cossa, Joseph D ^r c.m.	accepte	
Canton de St Sauveur.					
Clans.	Regis Célestin c.m.	accepte	Masseria Ephuse c.m.	accepte	
Thonse	Audoli Baptiste maire	accepte	Mathaudi, Baptiste adjoint	accepte	
Marie	Faraut Hospice c.m.	accepte	Testoris, Joseph c.m.	accepte	
Pimplas	Michelis, Joseph maire	accepte	Caillol, Felix, maire	accepte	
Roubion	Bucil, Joseph, maire	accepte	Ramin, Florentin c.m.	accepte	
Roure	Blanchi, Adolphe c.m.	accepte	Faraut, Joseph c.m.	accepte	
St Sauveur	Ciardo, Trophime c.m.	accepte	David, Joseph c.m.	accepte	
Valdeblorc	Girge, Marie	accepte	Pichier, François c.m.	accepte	
Canton de Villars					
Bairols	Isard, Théophile maire	accepte	Blanc, François c.m.	accepte	
Lieuche	Daniel, Felix maire	accepte	Daniel, Antoine adjoint	accepte	
Malaussène	Emelina, Jean B ^{te} maire	accepte	Cisseire, Steime adjoint	accepte	L'élection n'a pu avoir lieu le 16 faute d'un nombre suffisant de conseillers (le 18)
Massoins	Arnaud Charles c.m.	accepte	Inardy Joseph c.m.	accepte	
Lierlas	Jarre Henri, Instituteur	accepte	Bres Louis c.m.	accepte	Election du délégué annulée n'étant point élus par arrêté du conseil de préfecture du 24 janvier
Chiercy	Aubert Ambroise maire	accepte	Mouris Joseph c.m.	accepte	
Cour de Beuil	Guibert, Charles c.m.	accepte	Terre, Joseph c.m.	accepte	
Cour (La)	Olivari, Joseph c.m.	accepte	Roux, Charles, adj ^t	accepte	
Cournefoct	Pelissier, Denis maire	accepte	Paul Eugène c.m.	accepte	
Villars	Roux, Amédée c.m.	accepte	Cardail, Joseph c.m.	accepte	

A 9

MODELE N° 7.

ANNÉE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT

des *Alpes-Maritimes*



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^E BUREAU DE VOTE.

(N°s *1* à *100* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			(OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Agnelli Joseph délégué d'Isola		<i>[Signature]</i>			
2	Aillaud Balthazar délégué de Péone		<i>[Signature]</i>			
3	Allardi avoué Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
4	Allardi notaire Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
5	Allègre Martin délégué du Rouret		<i>[Signature]</i>			
6	Alziary Célestin délégué de Roquesteron		<i>[Signature]</i>			
7	André Justin délégué d'Amirat		<i>[Signature]</i>			
8	Andréis Jean délégué de Bonson		<i>[Signature]</i>			
9	Arbaud Victor délégué de Pierrefeu		<i>[Signature]</i>			
10	Arbeussel Frédéric suppléant de Châteauneuf d'Entravun		<i>[Signature]</i>			
11	Arnaud Charles délégué de Massonn		<i>[Signature]</i>			
12	Arnulf, Louis délégué de l'Estarène		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Astrucdo Léandre délégué d'Aspremont		✓			
14	Aubert Ambrose délégué de Chiery		✓			
15	Audoli Baptiste délégué d'Ilonse		✓			
16	Audoly Constant Conseiller d'arrond ^t		✓			
17	Audouin Pierre Augustin délégué de Bezaudun		✓			
18	Augier Frédéric délégué de Vallières		✓			
19	Augier Jean Honoré délégué de l'Antoiny		✓			
20	Augier Conseiller général		✓			
21	Barbera Ange délégué de la Turbie		✓			
22	Barelli Jean Louis délégué de Gréolières	Mallet Palbazar suppléant	✓			Le délégué empêché suppléant convoqué le 29 Janvier.
23	Barraja Marie Anton délégué de Berre		✓			
24	Barricera Louis armand Conseiller d'arrond ^t		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			[OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Barriera Louis délégué de Levens		<i>[Signature]</i>			
26	Baudoin François Jean J ^h délégué de la Rochette St Vrain		<i>[Signature]</i>			
27	Baudoin Joseph Antoine délégué d'Entraines		<i>[Signature]</i>			
28	Baylon Jean André délégué de Beuil		<i>[Signature]</i>			
29	Bel Joseph délégué de Vallauris		<i>[Signature]</i>			
30	Bellierud François délégué de St Léger		<i>[Signature]</i>			
31	Bernard Jean Etienne délégué de St Auban		<i>[Signature]</i>			
32	Bertrand Célestin délégué de Gars		<i>[Signature]</i>			
33	Bertrand Guillaume délégué de Mourguis		<i>[Signature]</i>			
34	Bessat Louis à Cliz Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
35	Besson Raoul délégué de Suges-Rostang		<i>[Signature]</i>			
36	Blanc Benjamin délégué de Rigaud		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Blanchi Adolphe délégué de Roure		<i>[Signature]</i>			
38	Blanchi, Pierre délégué de Belle		<i>[Signature]</i>			
39	Bonfiglio Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
40	Bornefoi Louis Aug ^{te} Suppléant d'Aiglun		<i>[Signature]</i>		M. Chaban Jean Magistrate de vote en remplacement du suppléant Bornefoi inscrit de Courmayeur par le délégué de Bureau d'Electeur.	
41	Borriglione alfreo Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
42	Bosano Edouard délégué de Menton		<i>[Signature]</i>			
43	Bottone Chérophile délégué de Fontan.		<i>[Signature]</i>			
44	Broc Barthélemy délégué de St André		<i>[Signature]</i>			
45	Bruny Victor délégué de Gillette		<i>[Signature]</i>			
46	Bueil Joseph délégué de Roubion		<i>[Signature]</i>			
47	Cachiardy (le Baron) délégué de Breil		<i>[Signature]</i>			
48	Camous, Joseph délégué de Châtauroux-Conty		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			[OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Camous Joseph délégué de Peillon		<i>est</i>			
50	Carlavan Antoine conseiller d'arrond ^t		<i>est</i>			
51	Carlavan Louis délégué d'opio		<i>est</i>			
52	Carlavan Maximin délégué du Dar		<i>est</i>			
53	Castelli André délégué de Conty		<i>est</i>			
54	Cavalier Jean Honoré délégué de Pegomas		<i>est</i>			
55	Ciais Jean Baptiste conseiller d'arrond ^t		<i>est</i>			
56	Chaudol Lazare délégué de Courdon		<i>est</i>			
57	Cauvin Clément conseiller d'arrond ^t		<i>est</i>			
58	Chauvain Pierre fils conseiller d'arrond ^t		<i>est</i>			
59	Chiris Léon député et conseiller général		<i>est</i>			
60	Ciaudo (le Docteur) conseiller général		<i>est</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de	au 2 ^e tour de	au 3 ^e tour de	
61	Ciaudo Erophime délégué de St. Sauveur.		<i>abj</i>			
62	Clergue Emmanuel délégué de Carros.		<i>abj</i>			
63	Dalmas Antoine délégué de Aseros.		<i>abj</i>			
64	Dalmas Marcelin délégué de Auvare		<i>abj</i>			
65	Dalmassy Jean délégué de Sigale		<i>abj</i>			
66	Daniel Felix délégué de Lieuche		<i>abj</i>			
67	Dumas Louis délégué de (onégues)		<i>abj</i>			
68	Daveo notaire Conseiller d'arrondissement		<i>abj</i>			
69	Daver Jean Baptiste délégué de Cabrig		<i>abj</i>			
70	Devaye Pierre délégué du Cannet		<i>abj</i>			
71	Drogoul Joseph délégué de la Venne		<i>abj</i>			
72	Durandy Adolphe Conseiller d'arrondissement		<i>abj</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Durandy Ingénieur Conseiller général		<i>xy</i>			
74	Emelina Jean Baptiste Délégué de Maloussière		<i>xy</i>			
75	Emelina avocat Conseiller général		<i>xy</i>			
76	Escoffier Antoine Délégué des Ferres		<i>xy</i>			
77	Escoffier Eugène Conseiller général		<i>xy</i>			
78	Euzière Marcelin Conseiller d'arrond ^t		<i>xy</i>			
79	Faisolle Pierre Délégué de Caille		<i>xy</i>			
80	Faraut Auguste Conseiller général		<i>xy</i>			
81	Faraut Henri Conseiller d'arrond ^t		<i>xy</i>			
82	Faraut Hospice Délégué de Marie		<i>xy</i>			
83	Faraut J ⁿ B ^t notaire Conseiller d'arrond ^t		<i>xy</i>			
84	Feraud Antoine Délégué de Villeneuve Laubié		<i>xy</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Feraud (le Colonel) Conseiller général		<i>by</i>			
86	Flory Jean B ^t délégué de Cipières		<i>by</i>			
87	Fornari Jean Conseiller d'arrond ^t		<i>by</i>			
88	Franco, Victor délégué de Belvédère		<i>by</i>			
89	Frédery Marinus délégué de Roquestéron de Grasse		<i>by</i>			
90	Frontin Louis délégué de Gourdon		<i>by</i>			
91	Funel de Clausonne délégué de Biot		<i>by</i>			
92	Gaimard Félix Conseiller d'arrondiss ^t		<i>by</i>			
93	Garbier Honoré délégué de la Gaude		<i>by</i>			
94	Garent Paul délégué de Courrette de Bor.		<i>by</i>			
95	Garidelli Christoph. délégué de Castagnès.		<i>by</i>			
96	Garnier Jacques délégué du Bruc		<i>by</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de	au 2 ^e tour de	au 3 ^e tour de	
97	Gasiglia François délégué de Duranus		<i>by</i>			
98	Gastaud Alexandre délégué d'Escagnole		<i>by</i>			
99	Gastaud Jean B ^{te} délégué de Revest		<i>by</i>			
100	Gastaud Séraphin délégué de Courville du Château		<i>by</i>			
		<p>Carrete la presente liste au Nombre de Cent votants</p> <p>Muni le 30 Janvier 1876</p> <p>Le Président Les Secrétaires</p> <p><i>W. J. J. J.</i> <i>P. B. B.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Gasiglia</i></p>				

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement a *100* électeurs.

A

Mue, le *26 Janvier* 1876.

Le Préfet,

Albadeyron

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent votants

Mue le 30 Janvier 1876

Le Président du bureau de vote,

H. Lefevre

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

Baudouin

Baudouin & Coquery *R. Benard*

A I bis

MODELE N° 7.

ANNEXE

à la circulaire du 5 janvier 1876.

DÉPARTEMENT

des Alpes-Maritimes



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU BUREAU DE VOTE.

(N° *101* à *204* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
101	Gazan Eugène Conseiller d'arrond ^t		<i>obq</i>			
102	Gayet Antoine délégué de Nice		<i>obq</i>			
103	Gente Caliste délégué de Sugat d'héring		<i>obq</i>			
104	Gente Joseph Conseiller d'arrond ^t		<i>obq</i>			
105	Geoffroy Alexandre Conseiller d'arrond ^t		<i>obq</i>			
106	Gilli Honoré délégué de Coaraze		<i>obq</i>			
107	Gilly Jules Conseiller général		<i>obq</i>			
108	Giricy Jean délégué de Guillaumes		<i>obq</i>			
109	Giordan Pierre délégué de Villefranche		<i>obq</i>			
110	Girard Jean Ste Conseiller d'arrond ^t		<i>obq</i>			
111	Giraud Eugène délégué de Valbonne		<i>obq</i>			
112	Giraud Jean délégué de Peymeinade		<i>obq</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
113	Giraud Gustave délégué de Cagnac		<i>abj</i>			
114	Guige maire délégué de Valdeblan		<i>abj</i>			
115	Goby Auguste délégué de Grasse		<i>abj</i>			
116	Graglia André délégué de la Croix		<i>abj</i>			
117	Guibert Charles délégué de Bouit-Beuil		<i>abj</i>			
118	Guerby Auguste délégué du Lignes		<i>abj</i>			
119	Guérin Pierre délégué de Bouyoz		<i>abj</i>			
120	Guigo Vincent délégué de Verançon		<i>abj</i>			
121	Guigoris Honoré délégué de Roquetellier		<i>abj</i>			
122	Henry Conseiller d'arrond ^t		<i>abj</i>			
123	Isnard Antoine délégué de Lucéty		<i>abj</i>			
124	Isnard Edouard Conseiller d'arrond ^t		<i>abj</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
125	Isnard François délégué de Laurens		<i>Isnard</i>			
126	Isnard Théophile délégué de Bairols		<i>Isnard</i>			
127	Issaurat main délégué de Mandelieu		<i>Issaurat</i>			
128	Issautier Siméon délégué de St-Dalmas à Selva		<i>Issautier</i>			
129	Joseph Henri Jean délégué de Mourens-Sastong		<i>Joseph</i>			
130	Joubian Joseph délégué de Gourmes		<i>Joubian</i>			
131	Saugier Frédéric délégué de Briançonnet		<i>Saugier</i>			
132	Saugier Jean-Baptiste délégué de Andon		<i>Saugier</i>			
133	Laurenti Auguste Conseiller d'arrond. ²		<i>Laurenti</i>			
134	Layet Antoine délégué de Roquefort		<i>Layet</i>			
135	Layet conseiller général		<i>Layet</i>			
136	Lefèvre Henri Député		<i>Lefèvre</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
137	Lions Jean Antoine délégué des Muzjuls		<i>[Signature]</i>			
138	Lions Poulain délégué de Collogny		<i>[Signature]</i>			Élection du délégué, qui avait fait l'objet d'une protestation, acte valable le 26 janvier et suppléant à la protestation du 16.
139	Louche Adolphe délégué de Drey		<i>[Signature]</i>			
140	Maloussena François Président du Comité général.		<i>[Signature]</i>			
141	Mallet Henri délégué de Châteauneuf		<i>[Signature]</i>			
142	Mansueti Charles Comité d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
143	Martin Claude délégué de Courcy		<i>[Signature]</i>			
144	Marsena Maurice délégué de St-Martin		<i>[Signature]</i>			
145	Massera Edouard délégué de Courcy		<i>[Signature]</i>			
146	Mattaudi Pierre Antoine délégué de St-Martin		<i>[Signature]</i>			
147	Mauron Antonin Marie délégué d'Arbecq		<i>[Signature]</i>			
148	Mauve (docteur) Comité général		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			[OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
149	Maurel Marcellin délégué de Venue		<i>Maurel</i>			
150	Medecin Gaspard Député conseil général		<i>Medecin</i>			
151	Michelis Joseph délégué de Rimplas		<i>Michelis</i>			
152	Meissonier François délégué de St Martin des Vos.		<i>Meissonier</i>			
153	Mougnies Rogueson (de) Conseiller général		<i>Mougnies</i>			
154	Mouton Celestin délégué de St Cézaire		<i>Mouton</i>			
155	Navello Séraphin délégué de Fatierzy		<i>Navello</i>			
156	Olivari Félix notaire conseiller d'arrondissement		<i>Olivari</i>			
157	Olivari Joseph délégué de la Tour		<i>Olivari</i>			
158	Olivari Séraphin délégué de St Etienne		<i>Olivari</i>			
159	Olivier Joseph délégué de St Martin d'Arthenay		<i>Olivier</i>			
160	Otto Jean Baptiste délégué de Roquebroune	Perrin Jean Suppléant	<i>Otto</i>			Le délégué étant mort

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Panisse Jacques- délégué de la Roqueville d'Amas		<i>uy</i>			
162	Passeron Joseph délégué de Santorques		<i>uy</i>			
163	Pastoris Hippolyte délégué de Sarpel		<i>uy</i>			
164	Pastoris Léonie conseiller d'arrond.		<i>uy</i>			
165	Peglion Louis délégué de Castillon		<i>uy</i>			
166	Pelissier Denis délégué de Cournefont		<i>uy</i>			
167	Pollonais conseiller général					
168	Rabuis Camille délégué de Caussol		<i>uy</i>			
169	Raimondi Emile délégué de Gorbio		<i>uy</i>			
170	Rapet Joseph Louis délégué de St-Paul		<i>uy</i>			
171	Raynaud Camille délégué de la Colle		<i>uy</i>			
172	Raynaud Auguste conseiller général		<i>uy</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
173	Raynaud Charles délégué de Gallargues		<i>ok</i>			
174	Raynaud Simon-Louis délégué de Serançon		<i>ok</i>			
175	Regis Celestin délégué de Clans.		<i>ok</i>			
176	Reibaud Félix délégué d'Antibes		<i>ok</i>			
177	Rebot Xavier Conseiller d'arrond ^{ment}		<i>ok</i>			
178	Richeris main conseiller d'arrond ^{ment}		<i>ok</i>			
179	Rigal barquis Conseiller général		<i>ok</i>			
180	Robert Hilarius délégué de Daluis		<i>ok</i>			
181	Robini Charles délégué de la Bollène		<i>ok</i>			
182	Roissard de Belle Conseiller général		<i>ok</i>			
183	Roubaud main conseiller général		<i>ok</i>			
184	Roumier Auguste délégué de Sallagnès		<i>ok</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Roure Claude Zacharie délégué de Valderouze		<i>obé</i>			
186	Roustan Aimé délégué de Cannes		<i>obé</i>			
187	Roux Amédée délégué de Villars		<i>obé</i>			
188	Roux Romain délégué d'Éze		<i>obé</i>			
189	Rovero Eugène délégué de St-Étienne		<i>obé</i>			
190	Rue Ferdinand Conseiller d'arrond ^t		<i>obé</i>			
191	Saffria Sabine délégué de Vauit-St-Marin		<i>obé</i>			
192	Sardou Antonin délégué du Mas		<i>obé</i>			
193	Sarre Henri délégué de Perlay	Bris Louis suppléant	<i>obé</i>			L'élection du délégué a été annulée par arrêté du Conseil de préfecture du 24 janvier.
194	Scoffier Antonin délégué de Sainte-Victoire		<i>obé</i>			
195	Scoffier Maurice Conseiller d'arrond ^t		<i>obé</i>			
196	Sénéquier Paul Conseiller d'arrond ^t		<i>obé</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			[OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
197	Sigaut Paul Joseph délégué de Colomay		xy			
198	Chaon (docteur) conseiller général		xy			
199	Ciberti Septime délégué de Castellat		xy			
200	Coessa Jean Baptiste délégué de Saory		xy			
201	Coselli Pierre délégué de Moulins	Gasperini Victor suppléant	xy			Le délégué empêché. Le suppléant a été convoqué le 29 janvier à midi.
202	Crastous Jean Joseph délégué de St-Jeannet.		xy			
203	Crouche Lucien délégué de Saoye	Barot Pélég. suppléant	xy			Le délégué étant empêché.
204	Crouche Joseph délégué de St-Remond l'ant.		xy			
205	Crucci Jean Baptiste délégué de Lucceray		xy			
206	Redel (Comte de) conseiller général					
207	Veran Michel délégué de St-Alvy.		xy			

Carret le present acte
contenant cent onze votants
le 30 Janvier 1876.

Les scrutateurs
Baron de Saint
R. Benoit

Le Président
H. de L...

xy

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *107* électeurs.

A *Nice*, le *26 Janvier* 1876.

Le Préfet,

Albert Duran

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cinquante votants* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

Cent vingt votants

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Mai 23 Janvier 1876.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

A. Lefevre

N. Duran

Execlis *R. Bonard*
Barroin

N^o 4 bis

Garnier Joseph 191

	10	11. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40.
		41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70.
		71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.
		11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21.

Dieudé - Desfey 192

	10	11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40.
		41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71.
		72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.
		11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25.

Roubaud Joseph 98

	10	11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40.
		41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73.
		74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98.

Ferrand Desrie 47

		6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39.
		40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47.



Roubaud

La présente liste de pointage constate —
 Cent Vingt cinq voix pour M^r Dieudé - Desfey —
 Cent vingt un voix pour M^r Joseph Garnier —
 quatre vingt huit voix pour M^r Joseph Roubaud —
 quarante sept voix pour M^r Ferrand Desrie —
 Vu et certifié par les soussignés

Le Président

M. Ruffe *à gauche* Roubaud & Ruffe